

<https://enseignants.se-unsa.org/Notre-Ecole-faisons-la-ensemble-sans-les-PsyEN>



« Notre École, faisons-la ensemble »... sans les PsyEN

- Je suis... - PsyEN -

Date de mise en ligne : vendredi 7 juillet 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Hélas, comme l'an dernier à la même époque, nous déplorons que la circulaire de rentrée du ministre ne mentionne toujours pas les psychologues de l'Éducation nationale. Pourtant, comme l'an dernier, ce document évoque le bien-être à l'École, l'estime de soi, les compétences psychosociales... autant de concepts relevant des compétences des psychologues.

L'an dernier, nous laissons le crédit dû aux débutants à notre - alors nouveau - ministre ; nous ne pouvons plus lui accorder cette indulgence.

En effet, la circulaire de rentrée ne semble s'adresser qu'aux professeurs, bien que le rappel soit martelé de l'unité de l'Éducation nationale. Unité d'un seul corps professionnel ? Trop facile !

Le ministre propose pourtant de « définir clairement les missions de chaque acteur dans l'établissement » et d' « orienter vers les personnels compétents » les élèves en souffrance. Ce qui se résume, dans le texte, par « orienter les jeunes vers le dispositif *MonParcoursPsy* » ou suggérer une formation des personnels de vie scolaire. Ne connaît-il donc toujours pas les missions des 7 500 PsyEN sous sa tutelle ?

La lutte « implacable » contre le harcèlement, une autre priorité de l'Éducation nationale, ne pourra se résumer au déploiement du dispositif *pHARe*. La prévention au sein des établissements scolaires et écoles est essentielle pour endiguer ce fléau. Le ministre évoque, comme l'an dernier, un plan maternelle : quid de la place des PsyEN, nullement évoquée, dans sa déclinaison ?

Au SE-Unsa, nous ne pouvons tolérer que les PsyEN soient ainsi écartés de leurs missions au profit, vraisemblablement, des bilans psychométriques et de la gestion de *Parcousup* !

Aujourd'hui, comme l'an dernier, les médias s'insurgent déjà du manque de professeurs pour la rentrée de septembre. Quelle importance, alors, accorder à l'absence de PsyEN dans les écoles et établissements ? Dans le 1^{er} degré, ce ne sont pas moins de près de 900 postes de PsyEN qui ne sont pas pourvus.

Si « protéger les élèves par tous les moyens possibles » et si le bien-être à l'École constitue « notre boussole commune », une des pistes à privilégier serait le recrutement massif de psychologues. Pour le SE-Unsa, ce ne sera possible qu'à la condition sine qua non de les rétribuer à la hauteur de leur qualification.